GUIDE RECHERCHE JURIDIQUE

X **TROUVÉ !**

***SOQUIJ** | Intelligence juridique

Mini-guide de l'utilisateur de Recherche juridique

Pour commencer (p.3)

- 1. Choix d'une source (p.3)
- 2. Recherche par facettes (p.3)
 - A. Jurisprudence (p.4)
 - a. Sources
 - i. Jurisprudence
 - ii. Sélection SOQUIJ
 - iii. Autres décisions
 - b. Juridictions
 - c. Plan de classification
 - d. Date de décision
 - B. Doctrine (p.8)
 - a. Sources
- i. Doctrine
- ii. Fiches avec textes intégraux
- iii. Fiches sans textes intégraux
- b. Plan de classification
- c. Types de publication
- d. Année de publication

3. Recherche par mots clés (p.9)

- A. Boîte de recherche
 - a. Règles d'écriture
 - b. Opérateurs
- B. Champs
 - c. Jurisprudence
 - d. Doctrine
- C. Zone de critères
- D. Options

E. Nouvelle recherche

4. Liste de résultats (p.14)

- A. Jurisprudence (p.14)
 - a. Tri des résultats
 - b. Éléments affichés
 - i. Intérêt jurisprudentiel
 - ii. Date
 - iii. Signets
 - iv. Indexation
 - v. Surbrillance
- B. Doctrine (p.15)
 - a. Tri des résultats
 - b. Éléments affichés
 - i. Date
 - ii. Signets
 - iii. Nom d'auteur et titre d'ouvrage
 - iv. Indexation
 - v. Surbrillance
- 5. Sélection des documents (p.16)
- 6. Consultation des documents (p.17)
 - A. Jurisprudence (p.17)
 - a. Menu de consultation
 - b. Boîte de références
 - c. Types de documents
 - i. Résumé
 - ii. Texte intégral
 - iii. Le Citateur
 - iv. Historique

B. Doctrine (p.20)

a. Menu de consultation

b. Boîte de références

c. Types de documents

i. Résumé

ii. Texte intégral

7. Gestion des recherches (p.21)

- A. Nom de la recherche
- B. Recherches antérieures
- C. Signets
- a. Recherches antérieures
- b. Documents

D. Bureau

- E. Bandeau de navigation
- 8. Exemple de recherche (p.24)

Pour commencer

Accédez au Portail SOQUIJ à l'adresse suivante : <u>www.soquij.qc.ca</u>. Sélectionnez la section « Service aux professionnels » et inscrivez votre code d'accès ainsi que votre mot de passe dans les cases appropriées. Ensuite, cliquez sur « Accéder ».



Recherche juridique s'ouvrira par défaut dans le Portail. Vous pouvez modifier cette préférence à l'aide du Bureau.



Commencez vos recherches en choisissant l'une des trois sources disponibles :

- 1. Jurisprudence;
- 2. Législation (à venir) ou
- 3. Doctrine.

Recherche juridique 👻	Plumitifs 👻	Collections -	Express
Jurisprudence Législation	Doctrine	Recherches antérieures	Nom de la recherche : Recherche juridique
Sources	1 215 252	Chercher dans	Mots clés
* Sélection SOQUIJ Autres décisions	288 739 926 614	Tous les champs	Exemple : "droit à l'assistance d'un avocat"

2. Recherche par facettes

Les facettes vous indiquent le nombre de documents qui correspond à l'état d'une recherche en cours.

Chaque source possède ses propres facettes. Cliquez sur un des éléments des facettes afin de lancer une première recherche ou de filtrer des résultats déjà obtenus.

A. Jurisprudence

a. Sources

Trois rubriques vous sont offertes pour effectuer votre recherche : Jurisprudence, Sélection SOQUIJ et Autres décisions.

i. Jurisprudence

Cette rubrique comprend l'ensemble des documents traités par SOQUIJ, soit les résumés, les documents indexés et les textes intégraux. Ce contenu est divisé dans les deux autres rubriques selon le traitement qu'il a reçu.

ii. Sélection SOQUIJ

Cette rubrique de la facette contient des décisions sélectionnées en raison de leur intérêt jurisprudentiel. Le nombre d'astérisques indique le niveau de l'intérêt jurisprudentiel de chacune des décisions. Vous trouverez, à l'intérieur de cette rubrique, des décisions de principe indexées ainsi que leurs résumés.

iii. Autres décisions

Cette rubrique regroupe toutes les décisions des tribunaux judiciaires ainsi que des tribunaux spécialisés et organismes administratifs qui n'ont pas fait l'objet de la Sélection SOQUIJ. Des fiches comprenant les données factuelles de chacune de ces décisions y sont disponibles.

Jurisprudence	Législation	Doctrine	
Sources			
Jurisprudence		1 21	5 353
* Sélection SOQUIJ Autres décisions		28 92	8 739 6 614

b. Juridictions

Plus de **90** juridictions québécoises et canadiennes sont disponibles pour effectuer votre recherche. Cliquez sur le [+] pour faire éclater la juridiction désirée et ensuite sur un lien pour activer la sélection.

\frown	
Juridictions	MULTI 🗹
Tribunaux judiciaires	491 218
Cour suprême du Canada	5 225
 Cour d'appel fédérale et Cour fédérale 	15 809
Cour d'appel	46 596
Cour supérieure	127 494
Cour du Québec	283 827
Tribunal des droits de la personne	637
Cour canadienne de l'impôt	817
Cours municipales	4 356
 Autres tribunaux judiciaires 	6 457
	702 976
 Cours d'appel des autres provinces et des territoires 	21 159

Sélectionnez plusieurs juridictions simultanément en cliquant sur la fonction MULTI S et en cochant celles qui vous intéressent.



Chaque juridiction possède une fiche d'annotation, représentée par le ³. Cette fiche contient les éléments suivants :

- Un hyperlien vers le site Internet de la plupart des juridictions ainsi que l'abréviation du nom de la juridiction;
- 2. Les types de documents disponibles avec leur période de couverture;
- 3. Le ou les noms antérieurs de la juridiction, suivis de leurs abréviations;
- 4. Le ou les noms postérieurs de la juridiction, suivis de leurs abréviations;

5. Des commentaires relatifs à cette juridiction.

Cour suprême du Canada (C.S. Can.)		
Période de couverture		
Type de document	Date de début (AAAA-MM-JJ)	Date de fin (AAAA-MM-JJ)
Procès-verbaux	Non disponibles	Non disponibles
Résumés ou documents indexés sélectionnés	1961-10-06	
Textes intégraux feuillez noter que : élection de textes intégraux avant 1987	1881-06-10	
Textes intégraux 'euillez noter que : élection de textes intégraux avant 1987	1881-06-10	
Textes intégraux feuillez noter que : élection de textes intégraux avant 1987 9 SOQUIJ 2014 - Tous droits réservés	1881-06-10	
Textes intégraux feuillez noter que : élection de textes intégraux avant 1987 SOQUIJ 2014 - Tous droits réservés	1881-06-10	
Textes intégraux /euillez noter que : élection de textes intégraux avant 1987 > SOQUIJ 2014 - Tous droits réservés	1881-06-10	
Textes intégraux /euillez noter que : élection de textes intégraux avant 1987 • SOQUIJ 2014 - Tous droits réservés	1881-06-10	
Textes intégraux /euillez noter que : élection de textes intégraux avant 1987 > SOQUIJ 2014 - Tous droits réservés	1881-06-10	

c. Plan de classification

Exécutez une recherche dans **62** domaines de droit et des centaines de rubriques et sous-rubriques.

Cliquez sur le [+] pour faire éclater les rubriques et sous-rubriques liées au domaine de droit désiré et y faire votre sélection.

* Plan de classification	MULTI 🗹
□ ACCÈS À L'INFORMATION	9 043
	426
compétence et principes généraux	164
⊢droit d'accès	2 033
notion	94
□ cas d'application	1 997
-secteur privé	174
secteur public	1 820
restrictions au droit d'accès	1 565
 procédure d'accès et de rectification (et modalités d'exercice) 	1 292
 protection des renseignements personnels et nominatifs 	776
droit de rectification	151
recours	745
divers	24
	48 545
	81 646
	8 966
BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES	950
Afficher plus d'é	léments >

Cliquez sur «Afficher plus d'éléments » pour voir tous les domaines de droit couverts par le plan de classification.

* Plan de classification	MULTI 🗹
□ ACCÈS À L'INFORMATION	9 043
	426
compétence et principes généraux	164
🖻 droit d'accès	2 033
notion	94
□ cas d'application	1 997
secteur privé	174
secteur public	1 820
⊡ restrictions au droit d'accès	1 565
 procédure d'accès et de rectificatior (et modalités d'exercice) 	1 292
 protection des renseignements personnels et nominatifs 	776
droit de rectification	151
recours	745
divers	24
	48 545
	81 646
	8 966
BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES	950
Afficher plus d'é	léments >>

Sélectionnez plusieurs domaines de droit, rubriques ou sous-rubriques simultanément en cliquant sur la fonction MULTI et en cochant ceux qui vous intéressent.

* Plan de classification	мисті 🗹
ACCÈS À L'INFORMATION ACCÈS ACCÈS ACC ACCCÈS ACC ACCCÈS ACCCÈS	9 043
ADMINISTRATIF (DROIT)	48 545
AGRICULTURE	81 646
ASSURANCE	8 966
BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES	950

Afficher plus d'éléments >

\wedge		
RCCES À L'INFORMATION (9 043)	ÉDUCATION 0 (1 355)	PRESCRIPTION EXTINCTIVE () (2.840)
DMINISTRATIF (DROIT) 0 (48 545)	EFFETS DE COMMERCE (0 (855)	PRÉT 0 (4 819)
AGRICULTURE () (81 646)	ÉLECTION (209)	E T PREUVE 0 (1674)
ASSURANCE (8 966)	ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES 0 (1 446)	PROCÉDURE CIVILE (53 747)
E BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES 0	ENVIRONNEMENT (1 143)	PROCÉDURE FÉDÉRALE () (2 656)
(950)	EXPROPRIATION (4 512)	PROFESSIONS (20 348)
E BENS ET PROPRIÉTÉ () (9 862)	FAILLITE ET INSOLVABILITÉ (5 721)	PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE () (1 586)
COMMERCIAL (DROIT) () (376)	FAMILLE (61 642)	PROTECTION DE LA JEUNESSE 0 (112 030)
COMMUNICATIONS (398)	FISCALITÉ () (8 388)	PROTECTION DU CONSOMMATEUR () (6 116)
COMPAGNIES (2 981)	IMMIGRATION ET CITOYENNETÉ () (7 228)	Ⅲ PUBLICITÉ DES DROITS (1 757)
CONCURRENCE (LOI SUR LA) (182)	INJONCTION (15 773)	⊞ RECOURS COLLECTIF
CONSTITUTIONNEL (DROIT) (1 729)	INSTITUTIONS RELIGIEUSES () (44)	RESPONSABILITÉ 0 (23 845)
CONTRAT 0 (6 913)	INTERNATIONAL (DROIT) (1 662)	B SOCIAL (DROIT) (0 (77 487)
CONTRAT D'ENTREPRISE () (11 724)	INTERPRÉTATION DES LOIS (1 706)	B SÜRETÉS () (6 336)
CONTRAT DE SERVICES (0 (22 424)	III LIBÉRALITÉS 0 (3 291)	TRANSPORT ET AFFRÈTEMENT (0 (2 310)
CONTRATS SPÉCIAUX (3 890)	LOUAGE DE CHOSES (0 (219 111))	E TRAVAIL 0 (227 301)
COOPÉRATIVES () (153)	MAGISTRATURE (DÉONTOLOGIE JUDICIAIRE) 0	WALEURS MOBILIÈRES () (29 102)
E DÉONTOLOGIE POLICIÈRE () (2 661)	(843)	

Chaque domaine de droit, chaque rubrique et chaque sous-rubrique possèdent une fiche d'annotation, représentée par le ¹. Cette fiche contient les éléments suivants :

- 1. Une description de la nature des jugements;
- 2. Des suggestions de domaines de droit connexes;
- 3. Une indication de la législation couverte par cette rubrique en particulier et
- 4. Des suggestions de termes pour raffiner votre recherche.

Annotation	×
ACCÈS À L'INFORMATION	
Cette rubrique contient les décisions rendues par la Commission d'accès à l'information et les tribunaux de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignen la clo sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé et des dispositions du Code cir relatives à la protection de la vie privée.	droit commun dans nents personnels, de ril du Québec
Sont également classées sous cette rubrique les décisions de la Cour fédérale et de la Cour fédérale d'app sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection de la vie privée.	el qui ont trait à la <i>Loi</i>
Voir aussi :	
ADMINISTRATIF (DROIT) DROITS ET LIBERTÉS	
Législation couverte	
C.C.Q., art. 35 à 41	
 Accès à l'information (Loi sur l'), L.R.C. 1985, c. A-1 	
 Protection de la vie privée (Loi sur la), S.C. 1973-74, c. 50 	
 Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels A-2.1 	(Loi sur l'), L.R.Q., c.
Protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Loi sur la), L.R.Q., c. P-39.1	
© SOQUIJ 2014 - Tous droits réservés	
Ce document provient du Plan de classification annoté de SOQUIJ.	

d. Date de décision

Précisez la période sur laquelle portera votre recherche en sélectionnant une période prédéfinie ou utilisez le calendrier afin de choisir une date ou une période particulière.



B. Doctrine

a. Source

Trois rubriques vous sont offertes pour effectuer votre recherche : Doctrine, Fiches avec textes intégraux et Fiches sans textes intégraux.

i. Doctrine

Cette rubrique comprend l'ensemble des fiches de doctrine vous permettant d'obtenir la référence documentaire et le résumé d'un ouvrage. Pour certains ouvrages, les textes intégraux de doctrine sont disponibles.

ii. Fiches avec textes intégraux

Effectuez votre recherche parmi des fiches de doctrine résumées, indexées et documentées par les conseillers juridiques et les documentalistes de SOQUIJ dont le texte de doctrine est disponible.

iii. Fiches sans textes intégraux

Effectuez votre recherche parmi des fiches de doctrine résumées, indexées et documentées par les conseillers juridiques et les documentalistes de SOQUIJ.

	Jurisprudence	Législation	Doctrine	
(Sources			
	Doctrine			27 176
	Fiches avec Fiches sans	textes intégrau textes intégrau	x x	7 320 19 856

b. Plan de classification

La doctrine possède aussi un plan de classification ; les domaines de droit sont identiques à ceux de la source Jurisprudence (voir p. 5 à 7).

c. Types de publication

Raffinez votre recherche en sélectionnant un type de publication : cliquez sur la publication désirée.

Types de publication	
Commentaires	124
Cours de formation	3 400
Livres	3 607
Revues	17 474
Textes de conférence	2 571

Sélectionnez plusieurs types de publications simultanément en cliquant sur la fonction MULTI Set et en cochant ceux qui vous intéressent.

Types de publication	MULTI 🗹
Commentaires	124
Cours de formation	3 400
✓ _ivres	3 607
Revues	17 474
Textes de conférence	2 571
	Rechercher

d. Année de publication

Précisez la période sur laquelle portera votre recherche en sélectionnant une période prédéfinie ou utilisez le calendrier afin de choisir une date ou une période particulière.

Année de publication	()	Recherche par année
L'année en cours Les 5 dernières années Plus de 5 ans	69 4 458 22 718	Entre le 💌 2010 💌 et le 2014 💌
		Recherche

3. Recherche par mots clés

A. Boîte de recherche

Inscrivez les mots clés ou l'expression de recherche en respectant les <u>règles d'écriture</u>. Au besoin, utilisez les <u>opérateurs</u> ET, OU, MEME, SAUF, « ».

Recherche juridique 🚽 🛛 Р	'lumitifs 👻	Collections -	Express	
Jurisprudence Législation Doctri	ine	Recherches antérieures	Nom de la recherche : Formation	
Sources				
Jurisprudence Selection SOQUIJ	1 215 353 288 739	Chercher dans	Mots clés	
Autres décisions	926 614	Tous les champs	Exemple : "droit à l'assistance d'un avocat"	? Q
Juridictions	MULTI 🗹			
 Tribunaux judiciaires 	491 218			
Tribunaux spécialisés et organismes	702 976			
Cours d'appel des autres provinces et des territoires	21 159			

a. Règles d'écriture

Les règles d'écriture suivantes sont applicables :

Règles d'écriture					
Règle	Règle Utilité Exemple				
Apostrophe	Caractère repérable. Vous devez l'inscrire dans vos recherches.	Prud'homme			
Majuscules et minuscules	Aucune importance.	DROIT droit			
Accentuation	Aucune importance.	requête reçue requete recue			
Trait d'union	Caractère repérable. Vous devez l'inscrire dans vos recherches.	assurance-vie 500-05-00000-07			

Troncature (*)	La troncature vous permet de remplacer un ou plusieurs caractères d'un mot afin de repérer les mots de la même famille ayant le même radical. De plus, elle vous permet de repérer des mots dont vous ne connaissez pas l'orthographe exacte. La troncature s'utilise seulement en fin de mot et doit être précédée d'au moins 3 caractères.	diffam*
Genre et nombre	Aucune importance (voir la section sur les options à la p. 13)	ami amie cheval chevaux
Anglais	Recherche juridique contient plusieurs documents en anglais. Il est donc recommandé d'effectuer votre recherche en français et en anglais, en utilisant l'opérateur logique «OU» entre les mots français et anglais.	testament OU will

b. Opérateurs

Les opérateurs logiques suivants sont disponibles :

Opérateurs				
Opérateur Utilité Exemple				
ET	Repère les documents	divorce ET		
	contenant tous les mots ou	enfant ET		

	toutes les expressions de la question de recherche. Il permet donc de repérer des documents où plusieurs concepts généraux sont traités.	«pension alimentaire»
МЕМЕ	Repère des mots ou des expressions se trouvant à l'intérieur d'un même paragraphe peu importe l'ordre dans lequel ils se trouvent.	chute MEME trottoir droit MEME avocat
	*Astuce : le MEME permet de distribuer un mot à plusieurs autres mots. Ex : fouille ou saisie MEME abusive (permet de trouver fouille abusive ou saisie abusive)	
OU	Repère les documents où l'on trouve l'un ou l'autre ou l'ensemble des termes recherchés. Utilité : Synonymes, antonymes, concepts similaires.	grossesse OU enceinte OU maternité
SAUF	Exclut les documents contenant le mot ou l'expression inscrit après l'opérateur.	harcèlement SAUF psychologique
Guillemets	Les guillemets permettent de trouver une expression exacte ou toute autre expression qui reprend les concepts généraux dans la séquence écrite et remplacent les mots non significatifs par d'autres.	« droit à l'avocat » « droit à un avocat »
Ordre des opérateurs	Les opérateurs s'exécutent selon l'ordre suivant: ou, sauf, meme, et.	

Précisez ensuite le champ dans lequel vous souhaitez lancer votre recherche.

B. Champs

L'information contenue dans un document est séparée en champs. Cette structure permet un repérage plus précis des décisions.

a. Jurisprudence

Plusieurs champs sont disponibles pour raffiner votre recherche dans le menu déroulant à gauche de la boîte de recherche.



Voici une description des champs les plus fréquemment utilisés au cours d'une recherche jurisprudentielle :

Jurisprudence - Champs			
Champ	Description	Exemple	
Décideurs	Ce champ contient le nom d'un ou de plusieurs	Dickson	

	décideurs.	
Indexation	Utilisez ce champ afin de repérer des documents selon les domaines de droit dans lesquels ils ont été classés ou selon les questions de droit ou de fait dont ils traitent.	TRAVAIL mesures disciplinaires ou non disciplinaires grief
Juridiction	Utilisez ce champ afin de limiter vos recherches à certaines juridictions.	«Cour d'appel» supreme
Jurisprudence citée	Utilisez ce champ afin de repérer les documents où a été citée une décision dont vous connaissez le nom des parties ou la référence de publication.	«2006 1 r.c.s. 256»
Législation citée	Ce champ contient la législation citée dans une décision. Il vous permet de repérer les documents où un article de loi, de règlement ou de décret a été cité.	1457 c.c.q.
Numéro de dossier	Ce champ contient le numéro de dossier d'une instance judiciaire. Vous pouvez repérer un document en inscrivant dans ce champ le numéro du dossier de l'instance judiciaire.	500-09-000069- 880
Parties	Ce champ permet de repérer un document lorsque vous connaissez le nom d'une ou de plusieurs parties.	Daigle Tremblay Gestion Claude Hébert Limitée
Références	Ce champ contient les références de publication	AZ-50409115

d'une décision.	2006 QCCS 7031
	2006 1 r.c.s. 256

b. Doctrine

Plusieurs champs adaptés à la recherche doctrinale sont aussi disponibles :

Chercher dans	Mots clés		
Tous les champs 🔹	Exemple: "outrage au tribunal"	?	Q
Tous les champs Auteur Indexation Références Résumé Titre Type de publication			

Voici une description des champs les plus fréquemment utilisés au cours d'une recherche doctrinale :

Doctrine - Champs				
Champ	Description	Exemple.		
Auteur	Ce champ contient les nom et prénom (parfois les initiales) des auteurs de l'ouvrage ou de l'article de doctrine. Il vous permet de repérer toutes les fiches de doctrine relatives à des documents rédigés par un ou plusieurs auteurs. Vous pouvez y inscrire le	« Baudouin Jean- Louis »		

	nom d'un ou de plusieurs	
	auteurs.	
Titre	Ce champ contient le titre de l'ouvrage ou de l'article de doctrine au long.	« La responsabilité civile »
	Vous pouvez rechercher dans ce champ un terme, une expression ou plusieurs mots en relation les uns avec les autres.	
Références	Ce champ contient les références de publication de l'ouvrage de doctrine.	« 7 ^e éd. Volume 1. Cowansville: Y. Blais, 2007. 1 970 p. »
	Vous pouvez repérer une fiche de doctrine en inscrivant dans ce champ la référence AZ ou des éléments de la référence de publication.	AZ-40004554
Types de publication	Ce champ indique les différents types de publication disponibles : Commentaires, Cours de formation, Livres, Revues, Textes de conférence.	Livres Revues
Indexation	Vous pouvez utiliser ce champ afin de repérer des documents selon les domaines de droit dans lesquels ils ont été classés ou selon les questions de droit ou de fait dont ils traitent.	TRAVAIL Harcèlement psychologique

C. Zone de critères

La zone de critères se situe dans le haut de votre page de recherche. Elle prévoit notamment :

1. Vos critères de recherche, chaque ligne bleue correspondant à un critère distinct;

- 2. La possibilité de modifier le champ utilisé en cliquant sur le menu déroulant;
- 3. La possibilité de modifier l'opérateur logique en cliquant sur le menu déroulant;
- 4. Le nombre de documents associés au critère de recherche et
- 5. Le nombre total de documents trouvés.



Le nombre de lignes dans votre zone de critères est illimité. Cependant, vous ne verrez que les six dernières lignes de recherche affichées à votre écran. Pour visualiser les autres lignes de recherche, il vous suffit de cliquer sur les numéros de page, au bas, à gauche.

Recherches antérieures Vom de la recherche : Formation	Nouvelle rech	erche	Q
Plan de classification SÚRETÉS < < hypothèque légale < personne ayant participé à la construction	720	×	FT
Juridictions Tribunaux judiciaires ≮ Cour d'appel	46 596	×	FT
Indexation • radiation 🖋 ET • délai 🖋	213	×	ET
Date de décision 2000-2012	841 029	×	с і ст
Sources Jurisprudence & Sélection SOQUIJ	288 739	×	ET
Tous les champs → immeuble 🖋	144 603	×	-
1 2 Suivante			

À partir de la fenêtre qui s'ouvre :

- 1. Modifiez ou remplacez le terme que vous avez inscrit;
- 2. Modifiez le champ de recherche utilisé pour ce terme;
- 3. Excluez le terme en cochant la case appropriée;
- Affichez les différentes formes d'un même mot par le biais de «Déclinaisons (genre et nombre) et conjugaisons (verbe) »;
- 5. Affichez les termes qui sont liés à un critère de recherche à l'aide de « Synonymes»; ou
- 6. Supprimez le terme de votre recherche en cliquant sur le lien approprié.

Recherches antérieures)	Nom de la recherche : Droit	Nouvelle recherche Q
Tous les champs ▼	avocat 1 🛛 🖺 📍 🗶	324 712 🗙
Charachered	Tous les champs 2 Exclure le terme (SAUF) 3 Chérinaisons (nerre et nombre) et conjunaisons (verbe) 4	324 712 résultat(s)
Tous les champs	avocat - avocates - avocats	? +
Jurisprudence (324 7	 ✓ Synonymes ▼ 5 [™] Supprimer ce critère 6 ⁶ ⁶	
1 2 3 4 5 Suiv	<u> </u>	Décisions récentes en premier

E. Nouvelle recherche

Utilisez le bouton «Nouvelle recherche» pour effacer une recherche en cours et en recommencer une nouvelle.

D. Options

Éditez vos critères de recherche en cliquant directement sur le mot clé à modifier ou sur le crayon

🖉 situé à la droite de celui-ci.

Recherches antérieur	Nom de la recherche : Droit	Nouvelle recherche Q
Tous les champ	s▼ avocat &	324 712 🗙
		324 712 résultat(s)
Chercher dans	Mots clés	
Tous les champs	Exemple : "droit à l'assistance d'un avocat"	? +

4. Liste des résultats

Plusieurs éléments pourront vous aider à évaluer la pertinence des documents inclus dans la liste de résultats obtenue.

A. Jurisprudence

a. Tri des résultats

Il vous est possible de trier vos résultats selon :

- Ia pertinence;
- la date de la décision; ou
- la Sélection SOQUIJ (selon l'intérêt jurisprudentiel).



b. Éléments affichés

Pour chacune des décisions, vous trouverez l'information suivante :

i. Intérêt jurisprudentiel

Les astérisques démontrent l'intérêt jurisprudentiel attribué à une décision par les conseillers juridiques et les documentalistes de SOQUIJ selon les cinq critères suivants :

- La nouveauté d'un point de droit L'orientation jurisprudentielle nouvelle
- Les faits inusités
- Le lien avec une problématique sociale
- L'information documentaire substantielle

Cela vous permet de guider votre choix dans la liste des résultats. Voici de quelle façon les décisions sont classées :

******** Décision ayant **le plus haut degré d'intérêt jurisprudentiel;**

******* Décision d'un intérêt jurisprudentiel moins élevé mais **qui satisfait tout de même à certains des critères de sélection**; ou

Décision d'intérêt parce qu'elle présente des cas d'application.

ii. Date

Pour chaque document dans votre liste de résultats, la date où le jugement a été rendu est indiquée.

iii. Signets

Ajoutez un signet sur le document pour le conserver en vue d'une consultation ultérieure au-delà de la session en cours (voir Signets, p. 25-26).

iv. Indexation

L'indexation contient un ou plusieurs paragraphes de mots clés faisant référence aux domaines de droit couverts par la décision ainsi que du vocabulaire en lien avec les sujets de droit ou les faits du dossier.

v. Surbrillance

La surbrillance vous permet de repérer facilement les termes recherchés. Passez d'une occurrence à l'autre en cliquant sur une des deux flèches bleues.

Jurisprudence (26 736)			
1 2 3 4 5 Suivante Dernière	Trier par	Pertinence	•
Sélectionner tout Désélectionner tout a b c 1 - ****2011-12-14 IR			
ACCÈS À L'INFORMATION — divers — délai pour effectuer une en Information Protection Act (S A. 2003, c. P-6.5) de l'Alberta — inobse commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Alb	uête après la réception d'une p rvance du délai prescrit — que: arta — compétence — décision	lainte — application de la stion du délai non soulevé implicite — <mark>contrôle judic</mark>	Personal e devant le iaire
ADMINISTRATIF (DROIT) —	ontrôle — difficulté d'applicatior nstitutive ou d'une loi étroiteme	n — question touchant véri nt liée au mandat du tribur	itablement à la da
ADMINISTRATIF (DROIT) — 《 contrôle judiciaire) > — cas d'applir privée de l'Alberta — plainte touchant la communication de renseign norme de contrôle — interprétation de la loi constitutive — expertise	cation — divers — commissaire ements privés — inobservance — décision raisonnable	à l'information et à la prot du délai d'enquête — déci:	ection de la vie sion implicite —

B. Doctrine

a. Tri des résultats

Il vous est possible de trier vos résultats selon :

- la pertinence;
- l'auteur (A-Z); ou
- l'année de publication.



b. Éléments affichés :

Pour chacune des fiches de doctrine, vous trouverez l'information suivante :

i. Date

L'année de publication de l'ouvrage est inscrite pour chacun des résultats dans la liste.

ii. Signets

Ajoutez un signet sur le document pour le conserver en vue d'une consultation ultérieure au-delà de la session en cours (voir Signets, p. 25-26).

iii. Nom d'auteur et titre d'ouvrage

Le nom et prénom de l'auteur suivis du titre de son ouvrage s'affichent pour chacun des résultats dans la liste.

iv. Indexation

L'indexation contient un ou plusieurs paragraphes de mots clés faisant référence aux domaines de droit ainsi que du vocabulaire en lien avec les sujets de droit traités dans l'ouvrage de doctrine.

v. Surbrillance

La surbrillance vous permet de repérer facilement les termes recherchés. Passez d'une occurrence à l'autre en cliquant sur une des deux flèches bleues.

Doctrine (28)			
1	Trier par	Publications récentes en premier	•
Sélectionner tout Désélectionner tout			
(a) (b) ■ 1 - 2013 因			
Drapeau, Murielle 🔶 c			
Le statut légal des conjoints de fait au Québec			
FAMILLE — union de fait			
FAMILLE — autorité parentale			
FAMILLE — outrage au tribunal (e))		
PERSONNES — protection du majeur			
CONTRATS SPÉCIAUX — société			
OBLIGATIONS — sources particulières — enrichissement injustifié			
BIENS ET PROPRIÉTÉ — copropriété par indivision			

5. Sélection des documents

La liste de résultats vous présente 50 documents par page. Pour passer à la page suivante, cliquez sur le numéro de la page désirée ou sur les boutons «Suivante» ou «Dernière».

Jurisprudence (26 736)

1 2 3 4 5 Suivante Dernière

Pertinence

Trier par

•

Sélectionner tout | Désélectionner tout

□ 1 - ***2011-12-14 🗷

ACCÈS À L'INFORMATION — divers — délai pour effectuer une enquête après la réception d'une plainte — application de la Personal Information Protection Act (S.A. 2003, c. P-6.5) de l'Alberta — inobservance du délai prescrit — question du délai non soulevée devant le commissaire à la protection de la vie privée de l'Alberta — compétence — décision implicite — Contrôle indiciaire) >

ADMINISTRATIF (DROIT) — « (contrôle judiciaire) » — norme de contrôle — difficulté d'application — question touchant véritablement à la compétence — utilité — déférence en cas d'interprétation de la loi constitutive ou d'une loi étroitement liée au mandat du tribunal administratif décision raisonnable — décision correcte

ADMINISTRATIF (DROIT) — « (contrôle judiciaire) » — cas d'application — divers — commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Alberta — plainte touchant la communication de renseignements privés — inobservance du délai d'enquête — décision implicite norme de comfide — interprétation de la loi constituitve — expertise — décision raisonable

□ 2 - ****2009-03-06 🛽

IMMIGRATION ET CITOYENNETÉ — immigrant — résident permanent — mesure de renvoi — négligence criminelle ayant causé la mort absence de mesure spéciale pour des motifs humanitaires — réparation — Section d'appel de l'immigration de la Commission de l'immigration et du statut de rétiguié — pouvoir discrétionnaire — appréciation de la preuve — « [contrôle judiciaire] >

ADMINISTRATIF (DROIT) — (contrôle judiciare) > — norme de contrôle — application — interprétation de l'article 18.1 de la *Loi sur les Cours fédérales* — motifs de « (contrôle judiciare) > et non normes de contrôle — réparation — pouvoir discrétionnaire — degré de déférence — recours aux principes de common law — clause privative — expertise du tribunal

ADMINISTRATIF (DROIT) — « contrôle judiciaire) » — cas d'application — immigration — Section d'appel de l'immigration de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié — mesure de renvoi — refus de prendre des mesures spéciales pour des mesures humanitaires appréciation de la preuve — mome de contrôle — décision raisonnable

- Sélectionnez un ou plusieurs documents dans la liste affichée à l'écran en les cochant ou en utilisant la fonction «Sélectionner tout»;
- Pour annuler la sélection effectuée sur la page de résultats affichée, cliquez sur «Désélectionner tout»;
- 3. Pour afficher les documents sélectionnés, cliquez sur «Consulter» au bas de votre écran;
- 4. Pour annuler la sélection de décisions déjà effectuée, et ce, pour toutes les pages de résultats, cliquez sur «Annulez la sélection».



6. Consultation des documents

A. Jurisprudence

a. Menu de consultation

Consultez la liste des décisions sélectionnées dans le menu de consultation, situé à gauche de l'écran. Les éléments s'affichent selon l'ordre où vous les avez sélectionnés dans la liste de résultats.

Documents sélectionnés (50) Jursprudence Cégnilation Doctri	ine	Canada (F -05-27), 20	Procureur général) 014 QCCA 1068, S	c. Syndicat canad OQUIJ AZ-51076	ien de la fonction publiqu 713 _民	e, section locale 675 (C.A., 2014
1 2 3 4 5 Suivante			Repérer dans la pag	•		Télécharger le texte intégral 👻
2014-05-27	я	· Résumé	Texte intégral	Le Citateur	* Historique	
TRAVAIL — association de salariés et d'association — divers — droit d'assoc	t droit ciation	Parties				Télécharger le résumé 🛓
*** 2014-05-23 TRANSPORT ET AFFRÊTEMENT — ferroviaire — contrat — transport de ch	Transport harbon	Abrégé Canada (Proc Complex PROCUREUF 675. JACQUE SOCIÉTÉ RA	ureur général) c. Syndic R GÉNÉRAL DU CANAE LINE TURGEON, FRAM DIO-CANADA, mise en	at canadien de la fonctio IA, appelant - défendeur ICINE DUROCHER, JAt cause - mise en cause	n publique, section locale 675 , c. SYNDICAT CANADIEN DE L CQUES GOBEIL, ASSOCIATION	A FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE DES RÉALISATEURS, intimés - demandeurs,
*** 2014-05-22	因	Juridiction				
TRAVAIL — responsabilité et obligatio employeur — discrimination — âge — de société	ens — - contrat	Instance Cour d'appel (District Montréal	(CA)			
2014-05-22	因	Numéro de do	ssier			
		500-09-02292	2-124			

La décision en bleu représente celle que vous consultez actuellement. Afin de consulter une autre décision, cliquez sur le lien de celle que vous désirez.

b. Boîte de références

La boîte de références indique les références de publication de la décision que vous consultez ainsi que sa classification selon l'intérêt jurisprudentiel.

Ajoutez un signet sur le document pour le conserver en vue d'une consultation ultérieure au-delà de la session en cours (voir Signets, p. 25-26).

Canada (Procureur général) c. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 675 (C.A., 2014 -05-27), 2014 QCCA 1068, SOQUIJ AZ-51076713 (E)

c. Types de documents

Plusieurs types de documents sont disponibles pour effectuer la consultation de la décision sélectionnée.

i. Résumé

Les décisions résumées sont sélectionnées en raison de leur intérêt jurisprudentiel. Les résumés sont des documents à valeur ajoutée rédigés par les conseillers juridiques de SOQUIJ.



Téléchargez le résumé en format PDF en cliquant sur le lien «Télécharger le résumé» :

Recherche juridique 🚽 🏼 Pl	umitifs 🚽	Collections	- Expres	5				
Documents sélectionnés (50) Jursprudence Législation Doctrine		*** Hôpital R.C.S.	St-Luc c. Lafrai 974 ∐	nce (C.S. Can., 198	32-06-23), SOQU	IJ AZ-82111056,	J.E. 82-636, [1982] 1	
1 2 3 4 5 Suivante		Retour	Repérer dans la page	-			Télécharger le texte intégral 👻	
* * * 1982-06-23	я •	Résumé	Texte intégral	* Le Citateur	* Historique			_
ADMINISTRATIF (DROIT) — contrôle ju — cas d'application — droit social — dive	liciaire rs Pa	rties Abrégé					Télécharger le résumé 🛓	
*** <u>1982-06-23</u>	因	Hôpital St-Luc c. L	afrance					
TRAVAIL — fonction publique provinciale divers — convention collective — différen	- Ju	ridiction Instance Cour suprême du	Canada (C.S. Can.)					
*** <u>1982-06-23</u>	因	District Québec						
PÉNAL (DROIT) — preuve pénale — appréclation de la preuve — faux — communications privilégiées	Nu	méro de dossie 16329	er					
	Dé	cideurs						
*** <u>1982-05-31</u>	因	Décision de	kin (luga an shaf). Pi	tobio Dickson Bootz Er	tou Chauloard at Lam			

ii. Texte intégral

Le texte intégral est une copie de l'original des jugements.



Téléchargez la décision dans différents formats en cliquant sur le lien «Télécharger le texte intégral».

Documents sélectionnés (50) Amputers I 2 3 4 5 Suvats I Report dans la page Report dans la page Résumé Texte mégral Le Citateur Historique Word Word Word Word Marce 1882-06-23 Nonque texte mégral Le Citateur Historique Word Résumé Résumé Le Citateur Historique Marce 1882-06-23 <l< th=""></l<>
1 2 3 4 5 Suivante
Net 1982-06-23 Résumé Texte intégral * Le Citateur * Historique Word
PDF
ADMINISTRATE (DROIT) - contrôle juiciaire - cas d'application - doit social - drives - Hópital St-Luc c. Lafrance et autre, [1982] 1 R.C.S. 974 Date: 1982-06-23
**** 1982-06-23 III Hôpital St-Luc Appelante; et TRAVAIL - fonction publique provinciale - IIII
divers - convention collective differend N° du greffer 16329.
*** <u>1982-06-23</u> 门 1982: 24 février; 1982: 23 juin.
Péšents: Le juge en chef Laskin et les juges Ritchie, Dickson, Beetz, Estey, Chouinard et Lamer. appréclation de la preuve – faux – EN APPEL DE LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC
communications privilégiées Droit administratif—Commission des affaires sociales—Compétence—Bref d'évocation—Hôpital restreignan
es privieges o un meocrim-u-diction intimère par la Commission a-tella par la Commission a-tella terrange aux motor #*** 1982-05-31 R Loi-La Commission a-tella concerta contrastion a-tella concerta de la concerta de la concerta de la concerta contrasti de la concerta de la concerta contrasti de la concerta de la conc

iii. Le Citateur

Le Citateur précise le traitement jurisprudentiel de la décision consultée depuis 1987.



Le Citateur reprend des renseignements pertinents, soit :

- **1.** L'intérêt jurisprudentiel de la décision;
- 2. La référence AZ ;
- **3.** Le numéro de page ou de paragraphe qui permet de repérer, dans le texte intégral d'une décision, la citation en question; et
- **4.** L'indexation de la décision.

Sept critères vous permettent de connaître le traitement jurisprudentiel reçu par la décision consultée :

Traitement de la jurisprudence citée dans le Citateur		
Critère	Explication	
Appliquée	Le juge applique expressément les principes énoncés dans la décision qu'il cite et sur lesquels il fonde son raisonnement.	
Expliquée	Le juge interprète ou explique la décision qu'il cite.	
Distinguée	Le juge refuse d'appliquer la décision qu'il cite en raison d'une différence de fait ou de droit.	
Critiquée	Le juge critique la conclusion ou le raisonnement de la décision citée, sans toutefois refuser de l'appliquer. Ce sera notamment le cas lorsque le juge se considère comme lié par la règle du précédent.	
Non appliquée	Le juge est en désaccord avec la décision qu'il cite et refuse de l'appliquer.	
Mentionnée	Le juge cite une décision sans aucune explication supplémentaire.	

Citée par les	Cette annotation est employée dans le cas
parties	des décisions qui sont citées par les parties à
	l'appui de leurs arguments mais qui ne sont
	pas reprises par le juge dans ses motifs.

Téléchargez Le Citateur en cliquant sur le lien «Télécharger Le Citateur» :



iv. Historique

L'Historique permet de visualiser rapidement les renseignements relatifs aux instances antérieures et postérieures à la décision consultée.



Le rectangle orange indique la décision que vous êtes en train de consulter. Par ailleurs, lorsque deux recours ont fait l'objet d'une réunion d'actions, ils sont encadrés en bleu.

Pour chacune des instances, et lorsque l'information est disponible, l'Historique indique :

- 1. Le tribunal ayant rendu la décision;
- 2. La date de la décision;
- 3. Le nom des parties;
- 4. Le type de recours exercé;
- 5. L'issue du recours; et
- 6. La date de la dernière vérification effectuée relativement à cette décision.



Accédez instantanément aux décisions qui se trouvent dans la fiche de l'Historique en cliquant sur la référence AZ de celles-ci.

B. Doctrine

a. Menu de consultation

Consultez la liste des documents sélectionnés dans le menu de consultation, situé à gauche de l'écran. Les documents s'affichent en fonction de l'ordre où vous les avez sélectionnés dans la liste de résultats.

echerche juridique - Plun	tifs - Collections - Express
Documents sélectionnés (28) Jurisprudence Législation Doctrine	Drapeau, Murielle. Le statut légal des conjoints de fait au Québec. Brossard: Publications CCH, 2013. 268 p. []
1 2 3 Suivante	4 Rotour Repérer dans la page 🖌 Télécharger le texte intégral
2013	Résumé Texte intégral
Drapeau, Murielle	Anteur Drapeau, Muriele
Le statut légal des conjoints de fait au Québ FAMILLE — union de fait	r Titre Le statut légal des conjoints de fait au Québec
FAMILLE — autorité parentale FAMILLE — outrage au tribunal	A6/rences 67.40117129
PERSONNES — protection du majeur	Brossard: Publications CCH, 2013. 268 p.
	Type de publication
2013	(E) Monographies
Guillet, Suzanne	Indexation FAMILLE — union de fait
«Les droits de l'enfant à l'occasion d'un litige	FAMILE — autorité parentale
PERSONNES — droits de la personnalité	PERSONNES — protection du majeur
FAMILLE — filiation	CONTRATS SPÉCIAUX — société OBLIGATIONS — société OBLIGATIONS — sources particulières — aprichéesement inicitété
FAMILLE — autorité parentale	BIENS ET PROPRIÉTÉ — copropriété par indivision
FAMILLE — garde d'enfant	Résumé
	Dans un premier temps, l'auteure examine la notion de «conjoint de fait» au Québec. Elle s'intéresse par la suite à la situation légale des conjoints de f

Le document en bleu représente la fiche de doctrine que vous consultez actuellement. Afin de consulter un autre document, cliquez sur le lien de la fiche de doctrine désirée.

b. Boîte de références

La boîte de références indique les références de publication de l'ouvrage que vous consultez.

Ajoutez un signet sur le document pour le conserver en vue d'une consultation ultérieure au-delà de la session en cours (voir Signets, p. 25 -26).

Drapeau, Murielle. Le statut légal des conjoints de fait au Québec. Brossard: Publications CCH, 2013. 268 p

c. Types de documents

i. Résumé

Trouvez ici des fiches de doctrine qui vous permettent d'obtenir la référence documentaire d'un ouvrage. Ces fiches incluent notamment le nom de l'auteur, le titre, les références, le type de publication, l'indexation ainsi qu'un résumé de l'ouvrage.



Téléchargez la fiche de doctrine en format PDF en cliquant sur le lien «Télécharger le résumé».

Recherche juridique 🚽 Plumitifs	Collections - Express
Documents sélectionnés (20) Jurisprudence Législation Doctrine	Jarry, Jocelyne « Traquons la débiteur récalcitrant à la poursuite de ceux qui sont prêts à tout pour éviter de faire face à leurs céligations familiales», dans Barneau du Cuébec. Service de la formation continue. Développemente récents en droit familial (2009). Volume 306 (en ligne] [1]
1 2 Suivante 2009 R	Ratour Repérer dans la page Tälécharger is tools istiguil Resume Tende intégral
Jarry, Jocelyne eTraquons le débiteur récalcitrant: à la pounsuite de caux qui sont prêts à tout pour éviter de faire face à leurs obligations	Acteur Jarr, Jocohyne
familialos» FAMILLE — pension alimentaire — outrage au tribunal FAMILLE — seguine alimentaire — fination	rere «Traquom le débleur récalchant: à la poursuite de ceux qui sont prêts à tout pour évieur de faire faire à leurs obligations familiales» Aléléneres
FAMILLE — pension alimentaire — divers	n.eenconcer dama Barreau du Dubbec. Service de la formation continue. Développemente récente en d'oit familiel (2009). Volume 308 (en ligne) Type de puedication
<u>2003</u>	Networks protosomenes
Hébert, Jean-Claude «Le jury: un canard bolteux?» CONSTITUTIONNEL (DROIT) — institution constitutionnelle DROITS ET LIBEDTES — droits indiciations	P ANULL = provisor alternative - + (potegas au (Monal) + PANULL = provisor alternative diven P ANULL = provisor alternative diven P ANULL = provisor alternative diven P ANULL = provisor alternative alternation CONTRAT efficia / Egger des fism alternation CONTRAT alternative adversation
	OBLIGATIONS — protection des droits du créancier — action en inopposabilité



7. Gestion des recherches

ii. Texte intégral

Pour certains ouvrages de doctrine, les textes intégraux sont disponibles pour consultation.



Téléchargez le texte de doctrine en cliquant sur le lien «Télécharger le texte intégral».

A. Nom de la recherche

Inscrivez le nom de votre recherche et cliquez ensuite sur la disquette ⁽¹⁾ à des fins de sauvegarde et de consultation ultérieure.

Il est possible de modifier le nom de votre recherche en cliquant sur le crayon 🔦 .

Recherche juridique 👻	Plumitifs 🗸	Collections -	Express		
Jurisprudence Législation	Doctrine	Recherches antérieures	Nom de la recherche : Procédure	Nouvelle rechero	the Q
Sources		Tous les champs -	"contrôle judiciaire" 🖋	26 736 3	¢
Jurisprudence * Sélection SOQUIJ	27 27			6 M A	ET
		Tribunaux judiciaires	< Cour suprême du Canada	6 2 2 5	•
Juridictions	MULTI 🗹				ET
 Tribunaux judiciaires 	27	Date de décision Récent 2013-2014		130 470 3	¢

Recherche juridique 👻	Plumitifs 🗸	Collections -	Express	
Jurisprudence Législation	Doctrine	Recherches antérieures >	Nom de la recherche : Procédure	Nouvelle recherche Q
Sources Jurisprudence	27	Tous les champs +	"contrôle judiciaire" 🖋	26736 x
* Sélection SOQUIJ	27	Juridictions Tribunaux judiciaires	< Cour suprême du Canada	5 226 🕱
Juridictions Tribunaux judiciaires	MULTI 🗭 27	Date de décision Récent 2013-2014		130 470 ×

B. Recherches antérieures

Accédez à toutes les recherches effectuées dans une même session ainsi qu'à celles que vous avez effectuées depuis les 30 derniers jours.

Pour ce faire, cliquez sur le lien «Recherches antérieures» et sélectionnez la recherche de votre choix dans le tableau.

Recherche juridique 👻	Plumitifs -	Collections -	Express			
Jurisprudence Législation	Doctrine	Recherches antérieures	Nom de la recherche : Procédure	Nouvelle recht	erch	• Q
Sources	27	Tous les champs *	"contrôle judiciaire" 🖋	26 736	×	FT
Sélection SOQUIJ	27	Juridictions Tribunaux judiciaires	< Cour suprême du Canada	6 225	×	
Juridictions Tribunaux judiciaires 	MULTI 🗭 27	Date de décision Récent 2013-2014		130 470	×	ET

Le tableau des recherches antérieures contient les informations suivantes :

- 1. Le numéro et le nom de la recherche;
- 2. Le nombre de résultats;
- 3. Les dates et les heures de l'exécution de la recherche;

- 4. Le contexte, en info-bulle, lorsque vous passez le curseur sur le nom de la recherche; et
- 5. La fonction signet (voir Signets, p. 25-26).

Un tableau distinct est disponible pour chaque source. Cliquez sur l'onglet de la source désirée pour accéder à son tableau respectif.

Un maximum de 10 recherches antérieures est affiché dans le tableau, incluant la recherche actuellement en cours. Pour visualiser les autres recherches, cliquez sur le lien «Afficher plus d'éléments». Vous serez alors dirigé vers le Bureau, qui comprend l'ensemble des recherches antérieures pour les trois sources.

Afin de récupérer une recherche antérieure, cliquez sur le nom de la recherche désirée. Vous serez alors redirigé vers Recherche juridique.

			Recherches ante	rieures			>
Jurispru	rudence Législation Doctrine						
Noe	Noms	Φ	Résultats 4	Exécutées le	¢	Archivées	\$
82	Hypothèque		946	2014-05-30 13:53		Ħ	
81	Responsabilité civile		2397	2014-05-30 13:52		*	х
80	Procédure		27	2014-05-30 13:44		因	×
Critères recherchés :					\subset	. Afficher plus d'é	léments >
	Tribupaux judiciaires - Cour suprême du						
	Canada						

C. Signets

a. Recherches antérieures

Vos recherches seront automatiquement sauvegardées pendant 30 jours.

Apposer un signet Apposer un signet Apposer un signet Apposer un signet Apposer de manière permanente. Les signets peuvent être activés à partir du tableau des recherches antérieures se trouvant dans Recherche juridique et dans le Bureau.

Doctrine					
\$	Résultats	Φ.	Exécutées le	Archivées	4
	946		2014-05-30 13:53	Sauvegarde	
vile	2397		2014-05-30 13:52	d'une recherche	x
	27		2014-05-30 13:44	antérieure au-	×
	¢	 Résultats 946 2397 27 		Pésuitats Exécutées le 946 2014-06-30 13.52 vile 2397 2014-05-30 13.52 27 2014-05-30 13.43	Résultats Exécutées le Archivées 946 2014-05-501353 Sauvegarde R vile 2397 2014-05-301342 dure recherche andiéteure au- atété dors 013.44 R 27 2014-05-301344 atété dors 013.44 R R

b. Documents

Le signet permet de conserver un lien vers un document au-delà d'une session, et ce, sans passer par le téléchargement. Vous pouvez activer le signet sur un document à différents endroits :

- 1. Dans la liste de résultats;
- 2. Dans le menu de consultation; ou
- 3. Dans la page de consultation.

Jurisprudence (946)		
1 2 3 4 5 Suivante Dernière	Trier par	Pertinence
Sélectionner tout Désélectionner tout		
□ 1 - ****2011-03-18 □ Sauvegarde d'un document.	×	
CONTRAT — clauses particulières — cla délai > — 《 délai > de déchéance —	ails uble — opposabilité — interprétation délai • de déchéance	de l'article 1742 C.C.Q. — qualification du
SÛRETÉS — hypothèque — exercice des droits et recours - l'article 1742 C.C.Q. délai de déchéance — droit transitoir	– divers — préavis d'exercice — clause rés e	olutoire — extinction — interprétation de
PRESCRIPTION EXTINCTIVE — interruption — dépôt d'une dema de déchéance	nde en justice — clause résolutoire — sold	e du prix de vente — extinction — (délai)
VENTE - obligations de l'acheteur - immeuble - paiement du se	olde du prix de vente — clause résolutoire –	- extinction
PUBLICITÉ DES DROITS — (radiation) — préavis d'exercice	- clause résolutoire - résolution - vente	d'immeuble — extinction

Recherche juridique 🚽 Plumitifs 🚽	Collections - Express					
Documents sélectionnés (50) Jurisprudence Législation Doctrine	*** Roussel c. Créations Marcel Therrien Inc. (C.A., 2011-03-18), 2011 QCCA 496, SOQUIJ AZ-50732876, EXP 2011-1027, J.E. 2011-545, [2011] R.J.Q. 555 [3]					
1 2 3 4 5 Suivante	∢ Retour Repérer dans la page ↓ 3 Télécharger le texte intégral ↓					
*** 2011-03-18 R	Résumé Texte intégral * Le Citateur * Historique					
CONTRAT — clauses particulières — clause résolutoire — vente d'immeuble —	Télécharger le résumé 🛓					
оррозавшие	Abrégé Roussel c. Créations Marcel Therrien Inc.					
*** <u>1996-11-20</u>	Complet					
PUBLICITÉ DES DROITS — radiation —	GERVAIS ROUSSEL, PIERRETTE RICHER MONETTE et GHISLAN GIROUX, demandeurs appelants, c. CREATIONS MARCEL THERRIEN INC., défenderesse intimée, et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE, mis en cause					
réquisition	Juridiction					
	Instance					

Activez le signet en cliquant sur le . Celui-ci se transformera en signet orange. Le signet est alors activé. Cliquez sur le signet orange afin de le désactiver.

Les documents dont le signet a été activé sont conservés indéfiniment et leur nombre est illimité.

Accédez à vos documents directement à partir du bandeau de navigation, situé dans le haut de la page, en cliquant sur «Signets».



Consultez un document qui se trouve dans votre liste de

signets en cliquant sur **Consulter \$**. Vous serez redirigé vers Recherche juridique et le document s'affichera dans la page de consultation. Tous les autres signets se retrouveront alors à gauche dans le menu de consultation.

Signets Recherche juridique Législation Doctrine Date aiou *** 2014-05-05 2014-05-28 12:01 absence de projet réel de construction — interprétation de l'article de 2726 C.C.Q. — plus-value — radiation d'inscription PUBLICITÉ DES DROITS — radiation — hypothèque légale — aménagement d'un terrain vacant destiné à la revente — validité de Phypothèque ** 2013-05-23 2014-05-21 15:57 SURETÉS — hypothèque — hypothèque légale — personne ayant participé à la construction — entrepreneur — validité de Thypothèque — licence suspendue — licence recouvrée au moment de la publication — interprétation de l'article 50 allnéa : rrée au moment de la publication — interprétation de l'article 50 alinéa 2 de la Loi sur le bâtimen PUBLICITÉ DES DROITS - radiation - hypothèque légale - personne ayant participé à la construction - entrep suspendue — licence recouvrée au moment de la publication — interprétation de l'article 50 alinéa 2 de la Loi sur le bâtiment

Le document en bleu représente celui que vous consultez actuellement. Afin d'en consulter un autre, cliquez sur le lien de celui que vous désirez.



D. Bureau

Le Bureau est un outil de gestion permettant d'apporter des modifications à votre profil et à vos préférences. Il vous permet aussi de consulter les documents sauvegardés ainsi que les documents de facturation.



E. Bandeau de navigation

Accédez à d'autres outils de gestion dans le bandeau de navigation situé dans le haut de la page :

- 1. Commentaires;
- 2. Visite guidée;
- 3. Bureau;
- 4. Gestion des accès;
- 5. Relevé d'utilisation; et
- 6. Module d'aide.

8. Exemple de recherche

Voici les étapes suggérées pour effectuer facilement et rapidement des recherches pertinentes.

Message 📕 Signets 🗮 Bureau Gestion des accès Relevé Vidéos Aide Qu

Mise en situation : Vous devez effectuer une recherche jurisprudentielle sur des cas de congédiements discriminatoires pour cause d'âge.

1. COMMENCEZ VOS RECHERCHES À L'AIDE DES FACETTES :

Facette : Plan de classification

- Ouvrez le domaine de droit « Droits et libertés »;
- Ouvrez la rubrique « Droit à l'égalité »;
- Ouvrez la sous-rubrique « motifs de discrimination »;
- Cliquez sur le motif « âge ».

Facette: Date de décision

• Cliquez sur la période « Récent 2013-2014 ».

Facettes : Juridictions

Cliquez sur la fonction ^{MULTI} ^I;

- Ouvrez l'élément « Tribunaux judiciaires »; et
- Cochez la Cour suprême du Canada et la Cour d'appel puis cliquez sur Rechercher.



2. RAFFINEZ ENSUITE VOS RECHERCHES PAR MOTS CLÉS :

<u>Champs</u>

 Choisissez le champ Indexation et indiquez les mots clés « congédiement » et « emploi » dans la boîte de recherche.

techerche juridique 👻	Plumitifs 👻	Collections -	Express		
Jurisprudence Législation	Doctrine	Recherches antérieures	Nom de la recherche : Formation 🥜	Nouvelle rech	erche Q
Sources		Plan de classification	l i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	172	×
Jurisprudence	27	DROITS ET LIBERTÉS	🕻 🕻 🔇 motifs de discrimination < âge		
 Selection SOQUU 	27	Juridictions		51 821	×
Juridictions	MULTI 🕑	Tribunaux judiciaires	< Cour suprême du Canada 🗙 🛛 OU		
Tribunaux indiciaires	27	Tribunaux judiciaires	Cour d'appel 🗙		
DROITS ET LIBERTÉS TRAIAIL ADMINISTRATIF (DROIT) INTERPRÉTATION DES LOIS	27 12 3 3	Chercher dans Indexation	Mots clés		? +
E SOCIAL (DROIT)	3 Nus d'éléments >	sunaproductice (21)			_
		1.1	Trier p	par Pertinence	
Date de decision ⊞ Récent 2013-2014 ≝ 2000-2012	2	Sélectionner tout Désélection	ner lout		
1900-1999 1900-1999	19	1 - 1982-02	2-09 因		
		DROITS ET LIBERTÉS — (Ontario Human Rights Coo	droit à l'égailté — motifs de discrimination — (âge) + — convention collective — pompi de — applicabilité — employeur — fardeau de preuve	iers — mise à la retraite obligatoire à 6) ans —
		DROITS ET LIBERTÉS — (Ontario Human Rights Cod	droit à l'égailité — actes discriminatoires — emploi — convention collective — pompier de — applicabilité — employeur — fardeau de preuve	s — mise à la retraite obligatoire à 60 a	ins —

3. UTILISEZ LES OUTILS DE **SOQUIJ** VOUS PERMETTANT DE TROUVER LES DOCUMENTS LES PLUS PERTINENTS :

Sélection SOQUIJ

 Choisissez la Sélection SOQUIJ dans la facette Sources ou triez vos résultats par la Sélection SOQUIJ afin de cibler les documents présentant le plus d'intérêt jurisprudentiel.

Recherches antérieures Mon de la recherche : Formation		Kouelle netherber et 172 H 51 EF H 27 résultat
		172 × 51821 × 27 résultat
Interchant Mots ciés Chercher dans Mots ciés interchant compédement et emptoi		si 821 × 27 résultat
Chercher dans Mots clés Indexation		27 résultat
Chercher dans Mots clés Indexation congédiement et emploi		
Jurisprudence (27)		7
	Trier par	Pertinence
Stectioner tout Désélectioner tout	<	Pertinence Décisions récentes en premier Décisions anciennes en premier Selection 800(01)
DROITS ET LIBERTÉS — droit à l'égailté — motifs de discrimination — <u>âge</u> > — conventio Ontario Human Rights Code — applicabilité — employeur — fardeau de preuve	an collective — pompiers -	– mise à la retraite obligatoire à 60 ans –
DROITS ET LIBERTÉS — droit à l'égailté — actes discriminatoires — emploi — convention Ontario Human Rights Code — applicabilité — employeur — fardeau de preuve	collective — pompiers — r	mise à la retraite obligatoire à 60 ans —
	Autoprudence (27)	Autoprubence (27) The par Statetowne fuct [Deletactowne fund 1 . ***1982-02-09 [I] DROTSET LIGERTS5 — out à l'égaited — montés de discrimination — See convention collective — pompiers — Control Fundam Rights Code — applicabilité — melloyare — Turchau de preuxe Control Fundam Rights Code — applicabilité — employare — turchau de preuxe 2 . ***1985-09-19 [I]

Tri par pertinence

 Triez vos résultats par Pertinence, laquelle est déterminée par une combinaison de facteurs, notamment, les champs où se trouvent les mots clés recherchés, le nombre d'occurrences de ces mots clés ainsi que leur proximité dans les documents.

Recherche juridique 👻	Plumitifs -	Collections - Express	3	
Jurisprudence Législation	Doctrine	Recherches antérieures > Nom de	la recherche : Formation 🅜	iche C
Sources	27	Plan de classification DROITS ET LIBERTÉS 🔇 🔇 mo	ifs de discrimination < âge	×
Juridictions	27 Multi 🗹	Juridictions Tribunaux judiciaires Cour supré Tribunaux judiciaires Cour d'app	me du Canada 🛪 💽	×
Plan do classification	21		27 résu	ultat(:
ROTIS ET LIBERTÉS TRAIAL ADMINISTRATIF (DROIT) INTERPRÉTATION DES LOIS SOCIAL (DROIT)	27 12 3 3 3	Chercher dans Mots clés Indexation congédie Jurisprudence (27)	ment et emploi 1	2
Afficher Date de décision Récent 2013-2014 2000-2012	plus d'èléments >	1 Sélectionner tout Désélectionner tout	There par Performance Debisions anciences on premier Debisions anciences on premier Selection 200(J)	
₩ 1900-1999	19	1 - ***1982-02-09 因 DROITS ET LIBERTÉS — droit à l'égalité Ontario Hurman Rights Code — applicabil	— motifs de discrimination — 600) — convention collective — pompiers — mise à la retraite obligatoire à 60 : Ité — employeur — fardeau de preuve	ans —
		DROITS ET LIBERTÉS — droit à régalité Ontario Human Rights Code — applicabi 回 2 - ***1985-09-19 因	— adete discriminatores — emptoi — convention collective — pompiers — mise à la retraite obligatoire à 60 an 18é — employeur — fardeau de preuve	s —

BONNES RECHERCHES !